

L'INDUSTRIE

LA SOUMISSION DE LA SOCIÉTÉ CAE

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Pourrait-il nous dire pourquoi il n'a pas collaboré avec la société CAE qui avait présenté une soumission pour obtenir un contrat de 300 millions de dollars qui aurait créé 200 emplois additionnels au Canada? Convient-il qu'il s'agit de discrimination à l'endroit d'une société canadienne florissante?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, je suis heureux de constater la conversion tardive, mais bienvenue, du député à la cause du nationalisme canadien.

Des voix: Bravo!

M. Gray: La prémisse du député, selon laquelle je n'ai pas collaboré avec la société est loin d'être exacte. Nous nous sommes efforcés de trouver dans les programmes que le ministère de l'Industrie et du Commerce doit administrer et dans les fonds qu'il m'a laissés les capitaux qui auraient pu permettre la mise en œuvre de ce projet. Malheureusement, il n'existe pas encore de programmes au titre duquel on peut fournir une aide financière à des projets qui ne sont pas liés à la défense. J'ai uniquement pu offrir aux dirigeants de la société des garanties de prêt, ce qui ne cadrait pas avec leurs plans.

J'ai l'intention de continuer à travailler avec la société afin de l'aider à croître davantage et à réussir. Je tiens à signaler qu'elle a déjà reçu environ 21 millions dans le domaine de l'aéronautique et de l'aérospatiale, notamment dans le cadre du programme de promotion de la productivité dans l'industrie de l'armement, ainsi qu'une subvention à l'initiative dans le cadre du programme d'expansion des entreprises afin d'aider un autre projet lié à l'automobile à St. Catharines.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce qui affirme être à court de fonds dans son budget. Peut-être pourrait-il nous expliquer pourquoi il a accordé la préférence à des intérêts totalement étrangers comme Chrysler. Comme il le sait, certains crédits avaient été réservés pour aider General Motors à prendre de l'expansion au Québec. Or, il nous dit maintenant qu'il n'y a plus d'argent disponible, pas même 13 millions, pour aider une société canadienne rentable qui a créé des emplois pour 3,500 Canadiens.

M. Gray: Dans le cas de la société General Motors, madame le Président, le député veut parler de la demande qu'elle pourrait faire au ministère de l'Expansion économique régionale. Le député recommande-t-il de déménager l'usine dans une région désignée par le MEER? Qu'il le dise ouvertement! Quant à la société Chrysler, elle a reçu des garanties de prêts dont elle ne pourrait pas se prévaloir avant 1982. La même aide était offerte à la CAE, si elle en avait voulu, et elle est toujours à sa disposition.

Questions orales

LES CONGRÈS

LA DÉDUCTION DES DÉPENSES DES VISITEURS AMÉRICAINS

M. Girve Fretz (Érié): Madame le Président, ma question s'adresse à l'aspirant ministre des Finances, l'actuel ministre de l'Industrie et du Commerce. Le 23 mai, le ministère des Finances a déclaré qu'un accord avait été conclu entre le Canada et les États-Unis autorisant les Américains à déduire leurs frais de congrès lorsque ces congrès se tiennent au Canada. Le ministre confirmerait-il que la question est réglée?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, sauf erreur, la question a été réglée lors des négociations entre fonctionnaires. Il reste à faire approuver l'accord par les gouvernements des deux pays et, aux États-Unis, également par le Sénat. J'espère que l'accord, qui fait partie de la négociation d'un traité fiscal, entrera bientôt en vigueur.

M. Fretz: Le ministre fera-t-il pression sur le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour qu'il cesse de faire des commentaires inopportuns qui empoisonnent les relations canado-américaines?

M. Gray: Madame le Président, je n'ai aucune raison d'exporter mon collègue et voisin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, de ne plus faire d'observations susceptibles d'améliorer le climat des relations entre le Canada et les États-Unis.

* * *

LA CONSTITUTION

NÉGOCIATIONS CONSTITUTIONNELLES—COMPARUTION DU MINISTRE DE LA JUSTICE DEVANT LE COMITÉ PERMANENT

L'hon. John M. Reid (Kenora-Rainy River): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice qui, je crois, est aussi chargé des négociations constitutionnelles, des relations fédérales-provinciales et préside le comité du cabinet qui s'occupe des Indiens, Inuit et autochtones du Canada.

Ma question est la suivante: le ministre accepterait-il de comparaître devant le comité permanent de la justice et des affaires juridiques pour lui exposer son dossier sur les négociations constitutionnelles afin que les députés en soient mieux informés et s'y intéressent davantage?

● (1440)

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, je comparaitrai la semaine prochaine devant le Comité de la justice et des questions juridiques. Si l'honorable député veut venir me poser des questions à cette occasion, il me fera plaisir d'y répondre.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

L'EXPLOITATION DES SABLES BITUMINEUX ET LA CONSTRUCTION DU PIPE-LINE

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Merci, madame le Président. Ma question s'adresse également au ministre de